

PERCEPTION DE L'IMPACT DE L'HOMME SUR LES RESSOURCES NATURELLES CHEZ LES VILI DU CONGO

Jean-Claude NGUINGUIRI* et Esther KATZ**

La plaine côtière du Congo a une densité de population relativement faible, ce qui pourrait laisser penser que l'impact de l'homme sur le milieu y est peu important. Les populations locales constatent cependant une diminution des ressources halieutiques et cynégétiques en particulier. Nous examinerons tout d'abord comment les habitants évaluent l'abondance et l'amenuisement des ressources, ainsi que l'impact de l'homme sur le milieu. Nous comparerons leurs observations avec celles qui ont été réalisées par des biologistes. Nous étudierons ensuite la manière dont ils interprètent ces observations en fonction de leurs représentations. Nous verrons enfin comment ces observations et ces croyances sont utilisées et manipulées, dans le cadre de la compétition pour les ressources.

Situation de l'étude¹

La plaine côtière du Congo s'étend entre le Gabon et le Cabinda (Angola). Elle constitue avec le massif forestier du Mayombe la région administrative du Kouilou. Elle est principalement couverte de savane et, dans certains endroits, d'une mosaïque forêt-savane. Le réseau hydrographique comprend trois bassins principaux : le complexe lacustre et lagunaire traversé par le cours de la Loémé dans la partie sud, le bassin inférieur du Kouilou au centre et le bassin de Conkouati au Nord. Cette diversité écologique permet l'existence d'une grande diversité

* DGRST-ORSTOM. B.P. 1286 Pointe-Noire. CONGO.

** ORSTOM. Dpt Milieu et Activités Agricoles. 213, rue Lafayette
75480 Paris cedex 10.

¹ Cette étude a été menée dans le cadre de l'action incitative DURR (Dynamique et Usage des Ressources Renouvelables) de l'ORSTOM en 1992-1994.

des espèces de faune et de flore (Dowsett & Dowsett-Lemaire-1991, Hecketsweiler et al.1991, Doumenge 1992) Elle permet aussi à la région de disposer des potentialités non négligeables dans le domaine des ressources halieutiques (Fontana & Cayré 1981 : 335) et cynégétiques.

Les Vili, locuteurs d'une langue bantoue de famille kongo, forment le groupe ethnique dominant de la plaine côtière. La densité de population hors de la ville de Pointe-Noire est relativement faible (1,7 hab./km²), quoique plus élevée que dans le nord du pays. Pointe-Noire, située sur la côte, avec près de 400.000 habitants de diverses origines, est la deuxième ville et la capitale économique du Congo.

La population est plus concentrée au sud de Pointe-Noire, où, depuis les années 1970, se sont établis de nombreux Vili du Cabinda fuyant la guerre angolaise. Au nord de Pointe-Noire, les villages sont beaucoup plus espacés les uns des autres, et assez peu peuplés, à l'exception de Diosso et de Madingo-Kayes. Il y a plus de villages auprès de lacs, lagunes et rivières. Sur la côte, d'une longueur de 170 km, on compte cinq villages de pêcheurs qui sont situés dans les environs de Pointe-Noire et de nombreux de sites de débarquement.

L'exploitation des ressources naturelles

La concentration de la population à Pointe-Noire favorise l'émergence d'un marché important de denrées alimentaires. Ce marché a été, jusqu'à la fin des années 1940, couvert essentiellement par la production des paysans Vili. Ces derniers exercent sur leurs terres une pluri-activité; Ils pratiquent l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche.

Les activités agricoles sont de moindre importance en raison des problèmes de fertilité de sols, de techniques culturales et, dans une certaine mesure, de coûts de transport. Les terres de savane, aux sols sablonneux, laissent à désirer, comme l'écrit Vennetier (1968 : 67). Les Vili savent repérer, à l'aide d'indicateurs végétaux, les endroits favorables à l'agriculture. Cependant, la technique des buttes utilisée n'améliore pas les rendements des principales spéculations (manioc, arachide et maïs). L'agriculture sur brûlis dans les poches forestières et les bosquets anthropiques donne des résultats plus intéressants. Les excédents sont occasionnellement vendus. Les coûts de transport, très élevés en rapport avec l'état des pistes, sont plus favorables à des produits d'élevage,

de la chasse et de la pêche². En dépit de cet avantage, l'élevage est extrêmement restreint au Congo en général, et dans la région du Kouilou en particulier. Il est limité à une petite basse-cour familiale. On note aussi des ovins et des caprins surtout au sud de Pointe-Noire. L'impact de ces animaux sur le milieu doit être négligeable.

Il apparaît que la subsistance monétaire des Vili qui habitent dans les villages du littoral ne dépend pas surtout des activités agricoles et d'élevage. La principale source de revenu est la pêche et la chasse, activités pratiquées dans les nombreux plans d'eau et dans les formations forestières. Du fait de la pluri-activité, la pression qu'exercent les Vili sur les ressources halieutiques et fauniques est relativement faible. L'effort de capture est fréquemment régulé non seulement par les mécanismes de contrôle de l'accès aux ressources, mais aussi par les contraintes qu'impose la répartition saisonnière des activités, l'abondance saisonnière des ressources ou le cycle lunaire. Dans cette optique, les systèmes de production des Vili sont loin de satisfaire la forte demande en gibier et en poisson du marché de Pointe-Noire. Ces deux produits occupent avec le manioc une place importante dans l'alimentation des Congolais (De Garine et Pagezy, 1989).

La présence des ressources naturelles sur le littoral congolais et à proximité d'un marché aussi important que celui de Pointe-Noire ne laisse pas indifférents les ressortissants d'autres régions du Congo. Ces migrants arrivent à Pointe-Noire avec l'objectif d'acquérir un emploi salarié. Cependant, l'embauche n'étant pas systématique, ils essaient de trouver les « moyens de vivres » en s'investissant soit dans l'agriculture soit dans la chasse ou la pêche. Aussi, des migrants baTéké (groupe bantou téké), originaires des districts de Okoyo et Ewo dans le bassin de l'Alima (Cuvette congolaise), se sont installés depuis les années soixante au bord des lacs, des lagunes et des rivières afin d'y pratiquer la pêche. Des baTéké et des baMbamba (groupe bantou kota), originaires du Massif du Chaillu, vivent dans la Réserve de faune de Conkouati où ils se dédient à la chasse. Quelques Laari (groupe kongo), originaires du Pool, pratiquent l'agriculture dans divers villages, en particulier aux alentours de Pointe-Noire. L'effet conjugué de ces migrations agricoles et des plantations industrielles d'eucalyptus qui ont été établies très près des villages et sur des parcelles laissées en jachère, provoque des pressions sur les terres agricoles dans la zone de Dioosso et de Mongo-Tandou.

² Les transporteurs refusent souvent de transporter du manioc roui car il s'en écoule un liquide qui est corrosif pour les pièces du véhicule.

Les migrations de pêche concernent aussi les Vili. Certains ont émigré du sud vers le nord et vice-versa pour pratiquer la pêche en mer ou dans les lacs et lagunes. En plus de ces migrants congolais, on note aussi une importante colonie de pêcheurs béninois ; près de 500 pêcheurs et autant de femmes s'adonnent respectivement à la pêche des sardinelles et à la transformation du poisson à Pointe-Noire.

Les migrants se spécialisent sur une activité principale. Le choix de cette activité est déterminé surtout par la nature des écosystèmes et des techniques de production de la région d'origine. Les baTéké de Okoyo et Ewo, par exemple, trouvent dans les marais de Ntombo, un milieu analogue à la forêt inondée de la Cuvette congolaise. Ils peuvent ainsi introduire dans ce nouveau lieu de pêche, des techniques qu'ils maîtrisent depuis de nombreuses années.

Les innovations que l'on reconnaît aux migrants portent aussi sur la valorisation de certaines ressources. C'est le cas du *fumbu* (*Gnetum africanum*), plante qui pousse en sous-bois dans certaines poches forestières du littoral et qui est d'usage courant dans l'Afrique centrale. Le *fumbu* est quasiment ignoré dans certains villages vili³ où il est cueilli par des femmes BaTéké. On peut aussi énumérer parmi ces produits, les larves de palmier (*Rynchophorus*) que les baTéké ont commencé à exploiter à Mpili pour approvisionner le marché de Pointe-Noire. Après avoir vu le profit qu'en tiraient les migrants, les Vili sont entrés récemment en concurrence avec eux.

En dépit des revenus substantiels tirés de la chasse et la pêche et des échanges de savoir et de savoir-faire avec les migrants, les Vili manifestent des inquiétudes au sujet de l'évolution de l'abondance des ressources naturelles. Ils constatent, depuis bientôt plus d'une dizaine d'années, une diminution progressive de l'abondance du poisson et du gibier dans certaines zones du littoral. Doumenge (1992 : 14) signale à ce propos que « bon nombre de chasseurs locaux se plaignent de la rareté progressive du gibier ». Wilson & Wilson (1991 : 288) rapportent également que « la plupart des chasseurs interrogés sont parfaitement conscients de la raréfaction du gibier, et que ça les inquiète ». Nous allons voir comment les Vili constatent ces fluctuations d'abondance des ressources naturelles.

³ Les Vili de Tchintanzi, sur la zone frontière, ne consommaient pas le *fumbu* qui poussait en abondance dans leurs forêts, jusqu'à ce qu'un instituteur laari vint s'y installer dans les années soixante-dix. Le *fumbu* est cependant d'usage courant dans toute l'Afrique centrale. Ses feuilles, coupées finement, entrent dans la composition des plats de viande ou de poisson à la pâte d'arachide.

Evaluation des fluctuations d'abondance des ressources naturelles

Les fluctuations d'abondance des ressources naturelles sont appréciées par les Vili à partir d'un certain nombre d'indices. Ceux-ci font l'objet d'une comparaison dans le temps et dans l'espace ; l'abondance de la ressource à un temps donné ou dans une zone quelconque n'est que par rapport à ce qu'elle a été ou à ce qu'elle est ailleurs. On apprécie donc l'abondance ou la rareté de la ressource que relativement. Aussi, les indices d'abondance ou de rareté ne sont pas quantifiés. Une tentative de typologie de ces indices permet de distinguer trois cas de figure.

Dans le premier cas, les indices sont construits sur la base du produit de la chasse ou de la pêche par rapport à une série d'unités de mesure (le temps de travail, l'aire d'exploitation, le type d'engin, etc...). Les propos suivants montrent comment l'abondance de la ressource peut être évaluée par rapport au temps de travail.

« Nous consacrons plus de temps à la pêche que nous ne le faisons il y a dix ans environ. La pêche de nuit dans la lagune se pratiquait entre 18 h et 22 h. Ce temps de travail était suffisant pour capturer la quantité de tilapia que nous débarquons actuellement après avoir passé toute la nuit à pêcher sans repos » (propos recueillis auprès de pêcheurs de Conkouati)

« (...) les chasseurs consacrent actuellement plus de temps à la chasse que par le passé » (propos recueillis à Conkouati par Doumenge, 1992)

L'abondance de la ressource est aussi évaluée par rapport à l'aire d'exploitation, comme on peut le constater dans les propos suivants :

« La pêche est moins bonne dans la lagune de Conkouati au vue des captures réalisées actuellement au lac Tchibinda » (propos recueillis auprès d'un pêcheur du lac Tchibinda)

On peut aussi l'évaluer par rapport au type d'engin utilisé. Taty (1994), pêcheur vétérinaire de Pointe-Noire est assez explicite sur ce sujet dans son intervention à la Table ronde de Matombi.

« Au début des années 1960, nous utilisions des engins rudimentaires mais qui rapportaient beaucoup plus de poissons qu'aujourd'hui. A cette époque, la capture d'un coup de senne de plage dans la baie de Pointe-Noire était plus importante que la production actuelle au même engin. Il en est de même pour la pêche au filet : la production des 50 à 200 mètres de filets

mouillés dans la baie était bien au-dessus de celle obtenue actuellement avec nos 1000 mètres de filets en nylon ».

On remarque que la bonne production est synonyme d'abondance de la ressource. Par contre, la baisse des captures correspond à une situation d'amenuisement de la ressource.

Le deuxième type d'indices porte sur la qualité des prises. Dans ce cas, on s'intéresse surtout à la taille des individus capturés. L'absence des spécimens de grande taille dans les captures annonce une situation d'amenuisement de la ressource. Les plaintes des pêcheurs du lac Cayo et celles des pêcheurs de Ntombo peuvent être citées à titre d'illustration.

« Nos engins capturent de plus en plus de tilapia de petite taille » (propos recueillis au lac Cayo)

« Ces dernières années, nos engins n'attrapent pas assez de clarias de grande taille » (propos recueillis à Mpili)

Dans le dernier cas de figure, les Vili font recours à des indices de présence d'une espèce. Ils s'appuient très souvent sur la composition spécifique des captures. Ils se basent aussi sur la fréquence de rencontre d'une espèce, comme il en est le cas des éléphants.

« Quand nous étions jeunes, on entendait parler de l'éléphant sans le voir. Ces dernières années, on les voit souvent à proximité des villages » (propos recueillis à Vandji).

Ils se servent également de la fréquence des dégâts sur les cultures causés par une espèce pour construire les indices de présence.

« Il y a dix ans, nous n'avons pas de problèmes d'approvisionnement en manioc. Nous produisons assez pour couvrir nos besoins. Actuellement, toutes nos plantations sont dévastées par les éléphants qui sont devenus plus nombreux » (propos recueillis à Ngoumbi).

Le constat dressé par les Vili rejoint de manière générale les résultats obtenus par les biologistes qui ont mené des investigations sur les ressources halieutiques côtières et sur les ressources cynégétiques. Les océanographes de l'ORSTOM ont montré que les stocks demersaux⁴ côtiers sont depuis quelques années en situation de surexploitation biologique⁵. Au cours des années 1970 déjà, Fontana (1981) prévoyait une surexploitation

⁴ Poissons qui vivent dans le voisinage des fonds marins.

⁵ Par ailleurs, il a été montré qu'il y a sous-exploitation des stocks de petits pélagiques côtiers (sardinelles).

prochaine du stock démersal si des mesures d'aménagement n'étaient pas entreprises. Dans les années quatre-vingt, l'aire d'exploitation de la pêche industrielle a été rétrécie. Il n'a plus été possible de se rendre dans les eaux territoriales gabonaises et angolaises. Une plus forte pression s'est exercée sur les espèces démersales. Gobert (1986) a entrepris une nouvelle étude qui a permis d'estimer la Prise Maximale à l'Equilibre à 4800 tonnes par an, alors qu'on en pêche 6000 tonnes.

La surexploitation de la faune ne fait l'objet d'aucun doute. Wilson et Wilson (1991) qui se sont intéressés au bassin inférieur du Kouilou, aboutissent à la conclusion selon laquelle « (...) tous les animaux se raréfient - la gravité du phénomène varie selon les espèces. Les plus touchées sont les gros mammifères (buffle, potamochère, céphalophe rouge, céphalophe à dos jaune) et les singes arboricoles qui, particulièrement sensibles aux armes à feu, sont presque exterminés ». Dans la Réserve de Konkouati, Maisels et Cruickshank (1996) viennent de constater une nette différence de densité des animaux d'une région à une autre. La forêt sublittorale qui est située à proximité des villages, présente une densité extrêmement faible en ce qui concerne surtout les animaux de taille moyenne et les espèces de primates les plus chassées (cercopithèques et cercocebes). Ils remarquent, par contre, la présence d'une faune relativement peu exploitée dans la partie de la Réserve la plus enclavée qui est couverte par la forêt du Mayombe.

Il apparaît que les conclusions issues des approches technico-scientifiques confirment les données issues d'énoncés indigènes. La mise en parallèle de ces deux catégories de pensées ne traduit pas une volonté de soulever le problème de leur efficacité respective, même si les idéologies néo-populistes et le courant écologiste occidental ont renforcé depuis quelques années la tendance à la valorisation des savoirs populaires face à une tendance au mépris envers ces savoirs (cf. Richards 1985). Nous avons essayé d'insister sur un phénomène que les Vili ne constatent pas seulement mais tentent d'expliquer.

Interprétations des fluctuations d'abondance des ressources

Les Vili interprètent les fluctuations d'abondance des ressources selon deux systèmes de référence. Chacun de ces systèmes s'appuie sur une gamme variable de savoirs.

Dans le premier, les Vili combinent principalement un savoir

écologique empirique et un savoir magico-religieux dominé par les représentations du rôle des génies en matière de fertilité. Le savoir écologique est relatif à la biologie et au comportement de différentes espèces exploitées. Il est souvent imperceptible. Il est incorporé aux engins, auxquels il confère leur efficacité (Verdeaux 1992 : 126). Les Vili s'y réfèrent pour régler les pratiques de chasse et de pêche. Le calendrier des activités de pêche, par exemple, est déterminé par les migrations de poissons et donc par l'abondance saisonnière de la ressource (Nguingui 1993). Les fluctuations d'abondance apparaissent ainsi comme des phénomènes cycliques. Dans ce cas, la logique interprétative à l'œuvre ne concerne que les situations normales. Elle permet, comme nous l'avons vu, de constater les perturbations des cycles d'abondance des ressources. Cependant, elle n'explique pas le phénomène.

Face à cette limite, les Vili utilisent le savoir magico-religieux pour interpréter le phénomène et le rendre signifiant⁶. Ce savoir s'appuie sur la notion du *Nkisi si* (*bakisi ba si* au pluriel), génie tutélaire des matriclans qui a délimité et occupé le territoire clanique et qui garantit la fécondité des femmes et des ressources naturelles. Les *nkisi si* desservent les eaux en différentes espèces de poissons et les forêts en gibiers. Cette fonction est assujettie à la qualité des rapports qu'ils entretiennent avec les « hommes ». En effet, des interdits rituels qui traduisent la volonté du génie de définir sur son territoire les règles d'accès aux ressources pèsent sur la vie de tout individu. En cas de transgression de ces interdits, les génies peuvent faire disparaître les ressources et répandre la famine (Hagenbucher-Sacripanti 1973 : 46, Boungou 1986 : 94). De ce point de vue, la rareté de la ressource est perçue comme une sanction.

Dans le second système, les Vili combinent essentiellement un savoir écologique empirique et un savoir technique. Ils commencent par constater les perturbations des cycles d'abondance des espèces. Ils établissent ensuite une corrélation entre l'évolution de ce phénomène et l'augmentation de la pression sur les ressources (savoir technique). Cette démarche a permis aux pêcheurs de Conkouati d'expliquer la baisse des captures de tilapia en mettant en cause une nouvelle technique, celle qui consiste notamment à pêcher à l'épervier après avoir attiré les poissons avec de l'appât fait de tubercule de manioc pilé. Cette technique est jugée non seulement très efficace mais elle est aussi dévastatrice. Au lac Cayo, les pêcheurs ont suivi la même logique pour incriminer l'usage de la senne de la plage, comme on peut le constater dans cet extrait d'une requête adressée à une ONG nationale.

⁶ Ce cas de figure rejoint d'une manière générale les observations effectuées dans d'autres régions d'Afrique au sud du Sahara (cf. Verdeaux 1989, Fay 1989, Pagézy & Guagliardo 1992).

« (...) les filets nouvellement arrivés dans le lac (...) ramassent tout ce qu'ils trouvent sur le terrain (...) et attaquent le frélin »

Ces deux exemples montrent que les ressources sont sensibles à l'exploitation en général, et à son intensité (le cas de Conkouati) ou à ses modalités (structure en taille de capture au lac Cayo) en particulier. Cette conclusion qui s'apparente plus au discours technico-scientifique se démarque du système de représentations dominant (celui qui sous-tend le premier système de référence). Dans cette perspective, le second système semble être le résultat d'une réinterprétation des savoirs technico-scientifiques par les Vili à l'intérieur de leur propre système de sens. Nous voilà, peut-être, devant un cas de figure qui illustre la remarque selon laquelle les savoirs populaires et les systèmes de sens évoluent et incorporent de nombreux acquis des contacts avec l'extérieur (Olivier de Sardan 1991 : 22).

Les deux systèmes de référence, au-delà des logiques différentes qui les sous-tendent, convergent tous vers un coupable qui est « l'homme ». C'est lui qui occasionne d'une manière directe (deuxième système) ou indirecte (premier système) l'amenuisement des ressources. Ces systèmes de référence, loin de faire l'objet d'une quelconque appropriation selon l'âge, le sexe ou le niveau d'instruction, représentent un ensemble d'outils stratégiques où chacun puise selon les circonstances.

Incidence sur les mécanismes d'appropriation des ressources

La culpabilité de l'homme n'est pas toutefois partagée par l'ensemble des exploitants des ressources naturelles. Les fautifs sont désignés parmi les migrants, en général. On reproche aux migrants leurs pratiques qui consistent à fouler aux pieds les règles d'accès aux ressources, à profaner les lieux sacrés (*cibila*) et à bafouer l'autorité du *fumu si*, gérant des ressources du territoire clanique. C'est encore chez les migrants que l'on rencontre les chasseurs et les pêcheurs qui sont actifs toute l'année et qui ont introduit des techniques efficaces mais redoutables. Aussi, les autochtones déclarent ouvertement que « *la restauration de l'abondance des ressources est liée à des changements importants de la part des migrants* ».

L'accusation des migrants est un bon indicateur de la confrontation entre autochtones et allochtones autour du contrôle de l'accès aux ressources dans un contexte de forte compétition

(Ngunigiri & Katz 1995). De ce point de vue, les arguments invoqués précédemment correspondent à l'usage des règles normatives collectives. Les Vili combinent, d'un côté, l'usage de ces règles normatives et, d'un autre côté, la mise en œuvre des règles pragmatiques qui sont les plus appropriées aux objectifs poursuivis et à la situation (cf. Bailey 1971 : 18-19). Les deux systèmes de référence sont ainsi manipulés en fonction de la position sociale de tout un chacun.

Les arguments du premier système sont surtout invoqués à l'appui des revendications exprimées par les autochtones qui militent en faveur du rétablissement de la tenure foncière clanique⁷. Les acteurs concernés, dans ce cas, sont surtout les membres de lignages qui poursuivent des stratégies de captation des droits fonciers (*mpaku*) sur l'accès aux ressources des territoires claniques.

Les arguments du deuxième système de référence servent principalement aux pêcheurs et aux chasseurs autochtones dans l'élaboration de leurs stratégies d'appropriation des ressources avant capture. Ils cherchent à limiter le cercle des compétiteurs en réclamant l'exclusion des migrants.

La capacité à se ménager une marge de manœuvre au sein des règles normatives ne peut être réduite au jeu de l'opposition des systèmes de référence. Les Vili jouent aussi sur l'emboîtement de ces deux modèles. C'est le cas, par exemple, de ceux qui profitent de la situation actuelle pour renégocier les obligations des migrants (qui se sentent harcelés) vis-à-vis de leur tuteur. En effet, les rapports entre migrants et autochtones sont dominés par le modèle clientéliste ; le tuteur favorise l'accès aux ressources et garantit la sécurité du migrant contre diverses prestations ou « rente migratoire ».

Conclusion

L'impact de l'homme sur les ressources naturelles apparaît chez les Vili comme une grandeur mesurable. Il n'est pas évalué par observation directe à l'aide d'instruments. Nous avons montré qu'il est mesuré aux résultats des sorties de pêcheurs et de chasseurs ; la répétition de sorties fructueuses correspond à une situation d'abondance de la ressource. Il est aussi « mesuré aux yeux » : les indices de présence jouent, dans ce cas, un rôle important. Il est enfin mesuré par comparaison en faisant intervenir de contre-exemple.

⁷ La tenure foncière clanique a été abolie par la législation moderne (la terre appartient à l'Etat).

Pour rendre signifiant le phénomène constaté, les Vili distinguent les effets directs des effets indirects. Les premiers renvoient à la représentation selon laquelle les ressources sont sensibles à l'exploitation. Les effets indirects correspondent au système de représentation dominant, celui qui accorde au génie le privilège de réguler l'abondance des ressources en fonction de la conduite des hommes. Nous avons vu que les Vili n'opposent pas ces deux modèles d'interprétation. La référence à chacun d'eux varie selon le contexte et les intérêts particuliers poursuivis. Aussi, les Vili sont prêts à recourir soit à des rites de fertilité soit à des mesures de régulation de l'effort pour agir dans le sens d'une pérennité de l'abondance. Cependant, ce qui compte le plus, ce n'est pas seulement la volonté de préserver un patrimoine du futur, mais c'est aussi la satisfaction des intérêts immédiats en misant sur la captation des rentes sur l'exploitation des ressources au détriment parfois de l'intérêt collectif.

Bibliographie

- BAILEY F.G., 1971, *Les règles du jeu politique*. Etude anthropologique. Paris, PUF.
- BOUNGOU G., 1986, Le rôle des pratiques magico-religieuses des pêcheurs vili en baie de Loango. *Sciences et Technologies* (Revue de la DGRST du Congo), 4 : 91-105.
- DE GARINE I., PAGEZY H., 1989, Faim saisonnière et faim de viande. In HLADIK C.M. & DE GARINE I.. *Se nourrir en forêt équatoriale*. Paris, UNESCO : 43-44.
- DOUMENGE Ch. (éd.), 1992, *La réserve de faune de Conkouati : Congo. Le secteur sud-ouest*. Gland. UICN. Programme de conservation des forêts.
- DOWSETT-LEMAIRE F., DOWSETT R.J., 1991, Observations complémentaires sur quelques grands mammifères dans le bassin du Kouilou. *Tauraco Research Report* 4 : 291-296.
- FAY C., 1989, Sacrifices, prix du sang, « eau du maître » : Fondation des territoires de pêche dans le delta central du Niger (Mali). *Cah. Sci. Hum.* 25 (1-2) : 159-176.
- FONTANA A., CAYRE P., 1981, Possibilités d'aménagement de la pêche congolaise. In FONTANA A. (éds).
- FONTANA A. (éds), 1981, *Milieu marin et ressources halieutiques de la république populaire du Congo*. Paris, ORSTOM, Trav. et Doc. n° 138.
- GOBERT B., 1986, Analyse de l'évolution récente de la pêche chalutière sur le plateau continental congolais. In *Rapport du Groupe de Travail ad hoc sur les ressources démersales et les crevettes du secteur Gabon-Congo*. Rome. FAO COPACE/PACE, Séries 86/35 : 59-67.
- HAGENBUCHER-SACRIPANTI F., 1973, *Les fondements spirituels du pouvoir au Royaume de Loango*. Paris, ORSTOM. Mémoire n° 67.

- HECKETSWEILER P., MOKOKO IKONGA J., 1991. *La réserve de faune de Conkouati : Congo. Le secteur sud-est*. Gland. UICN. Programme de conservation des forêts.
- MAISELS G. F., CRUISKSHANK A. J., 1996. *Inventaire et recensement des grands mammifères dans la Réserve de Conkouati (Congo)*. Pointe Noire, UICN, Rapport de Consultation.
- NGUINGUIRI J.C., 1993. Savoirs et pratiques liés aux variations saisonnières chez les pêcheurs vili du Congo. Comm. au XIIIe Congrès International de Sciences Anthropologiques et ethnologiques, Mexico.
- NGUINGUIRI J.C. & KATZ E., 1995. Clans, ethnies et Etat : Partage et conflit dans l'appropriation de l'espace au Kouilou (Congo). Colloque *Le territoire : lien ou frontière?* Paris, ORSTOM-Univ. Paris IV.
- OLIVIER DE SARDAN J.P., 1991. Savoirs populaires et agents de développement. In OLIVIER DE SARDAN J.P. & PAQUOT E. (éds). *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*. Paris, GRET - Ministère de la Coopération.
- PAGEZY H., GUAGLIARDO V., 1992. Rôle du surnaturel dans la gestion des ressources naturelles chez les Ntomba du Zaïre. *Ecologie Humaine*. X (1) : 69-77.
- RICHARS P., 1985. *Indigenous agricultural revolution*. London : Hutchinson.
- TATY D., 1994. La rareté de la ressource halieutique : une contrainte au développement de la pêche artisanale au Congo. In *Les pêcheurs parlent d'eux-mêmes. Table ronde de Matombi (17-18 mars 1994)*. Cotonou. FAO - DIPA.
- VERDEAUX F., 1989. Généalogie d'un phénomène de surexploitation : lagune Aby (Côte d'Ivoire) 1935-1982. *Cah. Sci. Hum.* 25 (1-2) : 191-211.
- VERDEAUX F., 1992. Sociétés de pêcheurs et environnement : Savoirs et appropriation halieutique du milieu. *Afrique contemporaine*. 161 : 125-144.
- VENNETIER P., 1968. *Pointe-Noire et la façade maritime du Congo Brazzaville*. Paris, ORSTOM, Mémoire n° 26. 458 p.
- WILSON V.J., WILSON B.L.P., 1991. La chasse traditionnelle et commerciale dans le sud-ouest du Congo. *Tauraco Research Report* 4 : 279-289.

Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Pavillon de Lenfant, 346 route des Alpes
13100 Aix-en-Provence

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà paru :

L'homme et le lac 1995

À paraître :

Urbanisation et environnement dans les pays en développement 1997

L'homme et la lagune 1998

Cet ouvrage est issu, pour l'essentiel, des travaux présentés aux 7^e journées scientifiques de la S.E.H. qui se sont déroulées à Aix-en-Provence les 19 et 20 mai 1995.

Il a bénéficié du soutien financier de l'Observatoire du Littoral Nord-Pas-de-Calais.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1997

ISBN : 2-9507852-7-1

Tous droits réservés pour tous pays

© Editions de Bergier

476 chemin de Bergier 06740 Châteauneuf de Grasse

IMPACT DE L'HOMME SUR LES MILIEUX NATURELS

Perceptions et Mesures

Éditeurs scientifiques

Patrick Baudot, Daniel Bley, Bernard Brun,
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



1996